

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 31 janvier 2023

### **Bilan de l'accidentalité dans la Vienne en 2022 : stabilité des accidents corporels**

Le nombre d'accidents corporels se stabilise en 2022, après être reparti à la hausse en 2021 en raison de la baisse exceptionnelle du trafic en 2020. Le bilan demeure néanmoins très encourageant, puisque les accidents de la route sont à un niveau historiquement bas (chute de 44 % depuis 2015).

On déplore une personne tuée de plus qu'en 2021, avec une fin d'année particulièrement meurtrière (10 morts sur deux mois). Le nombre de blessés hospitalisés est en hausse de 8 %.

Les indicateurs font ainsi état de :

- 242 accidents corporels (244 en 2021),
- 26 personnes tuées (25 en 2021),
- 323 personnes blessées (330 en 2021), dont 130 hospitalisées (120 en 2021).

#### **Les seniors particulièrement touchés**

La mortalité des seniors de 65 ans et plus connaît en 2022 une augmentation préoccupante, avec 12 victimes, soit près de la moitié des tués. Un tiers de ces victimes sont décédées des suites de malaises.

#### **Les jeunes paient de nouveau un lourd tribut**

Huit jeunes de 18 à 29 ans ont perdu la vie. Cette tranche d'âge représente près de 31 % des tués, une proportion relativement stable en comparaison avec la moyenne des cinq précédentes années (31,8 %).

#### **Modes de déplacement : 61 % des victimes à bord d'automobiles**

- 16 victimes conduisaient ou étaient passagers de véhicules légers, représentant 61 % des personnes décédées, et une victime conduisait un véhicule utilitaire.
- 2 usagers de deux-roues motorisés ont été tués, soit un de plus par rapport à 2021 et 4 de moins par rapport à 2020.
- 3 cyclistes sont décédés, à l'instar de 2021, mais 2 de plus que l'année précédente.
- 3 piétons ont été tués, soit un de plus en comparaison avec 2021 et 2020.
- 1 conducteur de tracteur figure parmi les victimes d'accidents mortels.

#### **Facteurs de causalité des accidents mortels**

La présence d'alcool et/ou de stupéfiants a été relevée dans six accidents mortels. Le non-respect des règles de circulation (refus de priorité, changement de file, dépassement dangereux) et la vitesse représentent 29 % des facteurs d'accidents mortels.

Contact presse

**Cabinet du préfet**

**Bureau de la communication  
interministérielle**

Mél [guenael.campan@vienne.gouv.fr](mailto:guenael.campan@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand

86000 Poitiers